

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

O-O-O

Séance du 19 novembre 2020

Envoyé en préfecture le 23/11/2020

Reçu en préfecture le 23/11/2020

Affiché le



ID : 060-216000703-20201119-36D2020-CC

Date convocation : 13 novembre 2020

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de la Mairie, le dix-neuf novembre deux mille vingt à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Claude DUPRONT.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 8

Étaient présents : MM Claude DUPRONT, Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Jean-Pierre BARON, Guy DUFOSSÉ ; et MMES Pascale BONHOMME, Muriel DOUBET et Catherine TAVARES.

Absent(e)s : MM. Sébastien CARRARA, Marcel HECQUET et Rachid KALAI.

Monsieur Philippe QUILLET est nommé secrétaire de séance.

36-2020 : TARIFS COMMUNAUX 2021

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Philippe QUILLET, Adjoint aux finances.
Monsieur Philippe QUILLET propose :

<u>TARIFS CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM</u>	
Objet	Proposition 2021
Concession 10 (3m ²)	30.00€/m ²
Concession 30 ans (3m ²)	90.00€/m ²
Concession 50 ans (3m ²)	135.00€/m ²
Columbarium : case 4 urnes pour 30 ans	816.00 €
Columbarium : case 4 urnes pour 50 ans	1 281.00 €
Columbarium : case 5 urnes pour 30 ans	864.00 €
Columbarium : case 5 urnes pour 50 ans	1 368.00 €
Dépôt 1ère urne	Gratuit
Dépôt urnes suivantes	99.00 €

TARIFS SALLE MULTIFONCTION – FORFAIT AU WEEK-END	
Objet	Proposition 2021
Caution	1 500.00€
Tarif intervention services communaux (forfait 3h00)	85.00 €
Tarif intervention service communaux	30.00 €
Bienvillois	
Vin d'honneur (demi-journée : 11h00-18h00)	170.00 €
Week-end	320.00 €
Extérieurs	
Vin d'honneur (demi-journée : 11h00-18h00)	280.00 €
Week-end	570.00 €
Associations Bienvilloises	
1ère location	Gratuit
2ème location	140.00 €
Locations suivantes	Tarif Bienvillois
Associations extérieures (commune de l'ARC)	
Week-end	340.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des 8 voix,

DÉCIDE d'adopter les tarifs proposés pour l'année 2021.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.
Le Maire, Claude DUPRONT

